

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

Envoyé en préfecture le 05/10/2015
Reçu en préfecture le 05/10/2015
Affiché le **2015.05.08**
ID : 032-243200417-20150923-2015_05_08-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

-----0-----
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 SEPTEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le 23 septembre à 19h00, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 50 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS: ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, BEZERRA Gérard, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BELLOT Daniel remplacé par son suppléant David ALBINET, BOISON Maurice, BOUE Henri remplacé par sa suppléante Sophie PUJOS, COLAS Thierry, DIVO Christian, FERNANDEZ Xavier, GOZE Marie-José remplacée par sa suppléante Laurence CALVET, LABATUT Michel, LABORDE Martine, MAURY Jacques, MESTE Michel, RODRIGUEZ Jean remplacé par sa suppléante Pascale ULIAN, SAINT-MEZARD Guy, BEYRIES Philippe, CAPERAN Paul, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, DELPECH Hélène, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MARCHAL Rose-Marie, MARTINEZ Françoise, MONTANE-SEAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel, OUADDANE Atika, PINSON Alain, SACRE Thierry, TRAMONT Jean.

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, MELIET Nicolas, BARRERE Etienne, BATMALE Patrick, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, DUPOUY Francis, TOUHE-RUMEAU Christian, BOLZACCHINI Laurent, LABEYRIE Nicolas, MARTIAL Vanessa, MONDIN-SEAILLES Christiane, SONNINO Marie, TURRO Frédérique.

ABSENTS : ROUSSE Jean-François et VAN ZUMMEREN Roël.

PROCURATIONS : BATMALE Patrick a donné procuration à DIVO Christian, TOUHE-RUMEAU Christian a donné procuration à Maurice BOISON, BOLZACCHINI Laurent a donné procuration à Alexandre CARDONA, LABEYRIE Nicolas a donné procuration à Martine LABORDE, MARTIAL Vanessa a donné procuration à Rose-Marie MARCHAL, MONDIN-SEAILLES Christiane a donné procuration à Gérard BEZERRA, SONNINO Marie a donné procuration à Jean TRAMONT et TURRO Frédérique a donné procuration à Cécile LAURENT.

SECRETAIRE : TRAMONT Jean

OBJET : ADOPTION DU PLAN D' ACTIONS TOURISME

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes de la Ténarèze a lancé en 2014 une étude des stratégies de développement de l'exercice intercommunal de la compétence tourisme dont les principales préconisations restituées début 2015 ont été croisées avec les besoins déjà identifiés par l'Office de Tourisme et également répertoriés lors du diagnostic Grand Site

A partir de ces éléments, un plan d'actions 2015-2019 partagé entre l'Office de Tourisme et la Communauté de Communes de la Ténarèze a été défini dans ses grandes lignes. Celui-ci a été présenté le 8 septembre 2015 en Commission Stratégies de Développements et a reçu un avis favorable de cette dernière.

Le plan d'actions est composé de trois axes principaux à savoir, les infrastructures d'accueil, la gestion des actifs, la stratégie numérique, détaillés dans la note et le tableau, indiquant également les coûts estimatifs, joints à la présente délibération. Ce plan d'actions représente un coût total estimatif de 4 millions d'euros répartis sur 5 ans.

Monsieur le Président souhaite que le Conseil Communautaire décide du principe de la réalisation de ce plan d'actions sachant qu'il pourra être adapté en fonction, notamment, des opportunités de financement et/ou techniques.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

OUI l'exposé de Monsieur le Président, **le vote a lieu à bulletin secret** conformément au règlement intérieur suite à la demande d'un tiers des membres présents. **Après en avoir délibéré par 24 voix pour, 17 contre et un nul,**

DECIDE du principe de la réalisation de ce plan d'actions dans ses grandes lignes sachant qu'il pourra être adapté et subir des modifications ;

Pour extrait conforme le 24 septembre 2015.

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Maire de Condom,

Gérard DUBRAC